



## Règlement Badminton 2023-2024

**Il est organisé sous l'égide de l'Ufolep Marne un championnat loisir départemental mixte de badminton.**

**Cette compétition UFOLEP de Badminton est ouverte aux équipes des clubs régulièrement affiliés à la Ligue de l'Enseignement de la Marne (La Ligue 51) et à l'UFOLEP Marne et ayant acquittées leur droit d'engagement.**

### 1) LICENCES

**La licence de la Fédération est obligatoire pour participer à toute compétition sportive organisée par l'UFOLEP et ce dès la première rencontre officielle.**

Le dossier de demande(s) d'homologation(s) de licence(s) doit être envoyé ou déposé complet à la LIGUE 51. La date retenue pour l'homologation et celle de dépôt à l'accueil du siège ou de réception par courrier. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

**Constitution du dossier de demande d'homologation de licence(s) :**

Le dépôt de demandes de licence ne garantit pas l'homologation de la (les) licence(s). Celle-ci sera effective au jour de réception si et seulement si, après contrôle des services de l'Ufolep :

- la demande de licence est **correctement et intégralement remplie**
- la demande de licence est datée et signée **par le licencier**
- le questionnaire de santé est correctement rempli, un certificat médical est obligatoire **seulement si une des cases du questionnaire de santé est cocher « oui ».**

Si une de ces conditions n'est pas respectée, le bulletin de demande non valide sera retourné et la date d'homologation retenue sera celle du jour du '**nouveau**' dépôt.

Dans l'attente de l'homologation et/ou de la réception de licence(s) il sera possible de faire figurer sur une feuille de match le(s) joueur(s) en stipulant « **licence en cours** », selon conditions détaillées ci-dessus.

Tout joueur qui apparaîtra sur une feuille de match sans licence homologuée ou sans dossier déposé avant la rencontre fera perdre son équipe par pénalité.

## 2) ENGAGEMENT

L'ENGAGEMENT IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT ET LE RESPECT DES DECISIONS PRISES PAR LES DIVERSES COMMISSIONS.

Le club, l'équipe et les joueurs doivent être en règle avec l'UFOLEP (formalités de bulletin d'engagement, d'affiliation et de licences pour la saison en cours)

## 3) ÂGE DES JOUEURS

**L'âge pris en compte est celui du joueur au 1<sup>er</sup> septembre 2023**, cet âge reste le repère pour toute la saison.

Les compétitions s'adressent aux licenciés âgés de 18 ans minimum.

Surclassement :

→ ***Un joueur âgé de 17 ans peut participer à condition d'avoir fourni un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton avec simple surclassement.***

→ ***Un joueur âgé de 16 ans peut participer à condition d'avoir fourni un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton avec double surclassement (à établir auprès d'un médecin du sport)***

## 4) RENCONTRES

Les matchs se déroulent en semaine, le soir de 20h00 à 23h00 maximum.

Les horaires précis et jours des rencontres dépendent des jours d'utilisation des gymnases et sont consultables dans le répertoire des clubs participants.

La date de fin des matches de la saison sera communiquée en même temps que le calendrier des matches du championnat.

## 5) COMPOSITION DES EQUIPES

**Les équipes seront composées de 4 à 12 joueurs.**

**Chaque club communique à l'UFOLEP avant le début des compétitions la composition de son (ses) équipe(s) en y précisant qui sont les numéros 1 et 2.**

Afin de ménager une souplesse dans l'organisation, les clubs pourront ponctuellement compléter une équipe avec des joueurs d'une autre équipe. Ce recours restera toutefois exceptionnel et les clubs s'efforceront de conserver au mieux la composition d'origine.

Sur une rencontre, un joueur est autorisé à jouer au maximum 1 simple et 1 double.

## 6) ARBITRAGE

L'auto arbitrage sera la forme d'arbitrage la plus appropriée pour les rencontres de badminton.

Toutefois si une personne présente souhaite arbitrer et dégager ainsi les joueurs de cette "contrainte", cela ne présente aucun inconvénient, à condition que les 2 équipes soient d'accord.

## 7) CLASSEMENT DES EQUIPES

Le classement s'établit au nombre de points de la manière suivante :

**3 points** pour un *match gagné*  
**2 points** pour un *match nul*  
**1 point** pour un *match perdu*  
**0 point** pour un *match forfait*.  
Éventuellement **point(s) de pénalité**.

En cas d'égalité au classement final, il sera d'abord pris en compte le set-avérage général puis le set-avérage particulier entre les équipes concernées.

## 8) REPORT DE MATCH

Un responsable d'équipe peut demander le report d'un match de championnat.

Cette demande de report devra se faire au moins 2 jours avant la date prévue de la rencontre (sauf si événement exceptionnel de dernière minute).

L'équipe qui devait recevoir en informera le responsable de série.

Une date de report devra être convenue entre les deux équipes pour jouer le match **dans les 2 mois** qui suivent la date initialement prévue, et sera communiquée au responsable de série.

A la fin du championnat, tout match non joué sera perdu par forfait par l'équipe qui a demandé le report.

## 9) FEUILLES DE MATCHS

Les *feuilles de matchs* doivent être *correctement remplies* (journée, nom des équipes, des joueurs(ses), , n° des licences, scores, blessures, réclamations, observations, etc...) et signées par les 2 capitaines.

Les licences (\* ou pièces d'identité) doivent être présentées aux capitaines après l'établissement de la feuille de match et avant le début de la rencontre. Il appartient aux capitaines de s'assurer de la qualification des joueurs (ou de leur identité).

*Toute remarque ou réclamation* (concernant les licences, l'équipe incomplète, la présence tardive de l'une des équipes, le début tardif d'un match, tout comportement anti-sportif, etc...) constatée avant le début ou en cours de rencontre, doit être *notifiée sur la feuille de match dès le début de la rencontre ou dès le constat de l'incident et signée des deux capitaines*.

Les **feuilles de matchs** doivent être *adressées dans les 48 heures* soit par courrier (cachet de la poste faisant foi), soit par courriel, soit par fax au responsable concerné, **par l'équipe qui reçoit** (même en cas de report de match).

Tout retard d'envoi de la feuille de match sera pénalisé par 1 point.

\* Lorsqu'un *joueur* se présente sur le terrain *sans licence* (oubliée ou en cours), son identité doit être portée sur la feuille de match au vu d'une *pièce d'identité officielle avec photo*.

## 10) RÈGLEMENT TECHNIQUE

Il est le même que celui de la Fédération Française de Badminton, à l'exception des points suivants :

- Chaque équipe sera constituée de 3 hommes et d'une femme.
- **La présence d'au moins une femme donne deux points de bonus à l'équipe.**
- Une rencontre se déroulera en 6 matchs (3 simples hommes, 1 simple dame, 1 double homme, 1 double mixte)

Le comptage des points se fera comme les règles Fédérales l'indiquent.

Un match se remporte en 2 sets gagnants de 21 points.

### Rappel des règles de service :

- Les deux pieds du serveur et du receveur doivent rester en contact avec le sol jusqu'à ce que le service soit effectué.
- Le volant sera frappé en dessous du niveau de la taille (au niveau de la dernière côte)
- La tête de la raquette du serveur doit être inclinée vers le bas afin que le tamis de la raquette soit situé en dessous du niveau de la main.
- Le mouvement doit être continu.

### Les prolongations :

Si le score de 20 à 20 est atteint, une prolongation est jouée jusqu'à ce que le score passe à deux points d'écart. Toutefois, le premier joueur qui atteint le score de 30 gagne le set, avec ou sans écart de deux points.

## 11) VOLANT RÉGLEMENTAIRE

Mavis 600 de chez Yonex

